



Histoire du droit : le sénatus-consulte en droit romain

Question / réponse publié le 21/05/2023, vu 651 fois, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en Droit](#)

Histoire du droit : le sénatus-consulte en droit romain : définitions, explications, histoire etc

Texte formulant l'**avis du sénat romain** et laissant aux magistrats le soin d'en assurer l'application.

Source :

<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/s%C3%A9natus-consulte/72054>

Dans l'Antiquité. **Décision du Sénat romain**, qui était rendue en réponse à une question posée par un magistrat, et dont la force exécutoire varia selon les époques.

Source :

<https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9S1205>

DE PLUS :

<https://fr.wikipedia.org/wiki/S%C3%A9natus-consulte>

<https://www.cnrtl.fr/definition/s%C3%A9natus-consulte>

ENFIN : une ressource livresque très abondante :

<https://books.openedition.org/psorbonne/25068?lang=fr>

CONNEXE :

<https://www.legavox.fr/blog/jerome-chambron/histoire-droit-differents-senatus-consulte-34149.htm>